

PATRIMOINE SCIENTIFIQUE

« On souhaite que ce trésor reste en Lot-et-Garonne »

La Société des Amis de Clairac se mobilise en urgence, au côté des Archives départementales, pour éviter la dispersion de 3 000 manuscrits du savant clairacais, le Chevalier de Vivens



Si le visage du Chevalier de Vivens nous est inconnu, sa demeure clairacaise, le château du Barry, est célèbre. SOCIÉTÉ DES AMIS DE CLAIRAC

C'est une course contre-la-montre pour sauver un pan de l'Histoire nationale et locale dans laquelle s'est lancée la Société des Amis de Clairac depuis la semaine dernière. Par la voix de son président Clair Morizet, qui par un heureux hasard se trouve actuellement à Paris, une souscription et un appel au mécénat viennent d'être lancés pour empêcher que 3 000 documents écrits de la main du Chevalier de Vivens soient éparpillés à travers tout le territoire ou au-delà de nos frontières, lors d'une vente aux enchères prévue dans la capitale le 25 avril. Lui et le directeur des Archives départementales, Stéphane Capot, ont appris, il y a quelques jours « que l'étude Gros et Delettrez allait effectuer cette vente sous la forme de 16 lots thématiques (agriculture, tabac, météo, commerce, médecine, politique et correspondances) estimés à minima entre 400 et 800 euros chacun », explique-t-il. « Nous devrions donc, dans l'idéal, réunir entre 12 000 et 14 000 euros. Si on atteint les 10 000, ce sera bien et on fera des choix. On souhaite par-dessus tout

que ce trésor documentaire reste en France et, surtout, en Lot-et-Garonne. »

« On compte sur les particuliers »

Le Conseil départemental, rapidement sollicité, pourrait faire un geste, tout comme la société clairacaise Terres du Sud et, évidemment, la Société des Amis de Clairac. La mairie, par la voix de son premier magistrat, aurait quant à elle choisi de décliner la demande d'aide, à la suite du refus récent de l'opposition de voter le budget municipal. « On compte désormais sur les particuliers. On était déjà, hier, à 2 800 euros de promesses de dons. C'est une excellente dynamique qu'on espère poursuivre jusqu'au 25 avril », se réjouit le président, en rêvant aussi d'un soutien financier de Météo

France, pour le fonds documentaire météorologique, ou encore celui de la sénatrice, Christine Bonfanti-Dossat.

Un vaste chambardement, mais pour acheter quoi, précisément ? « Le Chevalier de Vivens, alias François de Labat, est un scientifique clairacais, un personnage emblématique des Lumières qui a étudié à Londres avant de venir établir son cercle intellectuel, le Cénacle de Clairac, ici », présente Clair Morizet. « C'est un ami de Montesquieu. À la fois philosophe, physicien et technicien, il a publié sur le mouvement et la gravitation. Il a tenu pendant quarante ans un journal unique, actuellement aux Archives départementales, où sont recensés les événements météo, les récoltes, les maladies. Il est le seul en France à l'avoir fait aussi

bien. C'est quelqu'un qui a vraiment compté dans l'histoire des sciences de notre pays. »

De plus, ses écrits « sont encore un outil utilisé aujourd'hui », insiste le président. « C'est pour ça que la dispersion doit être évitée à tout prix. Certains documents pourraient partir dans des universités américaines ou à nouveau dans le privé et devenir inaccessibles à la consultation par le grand public, privant les scientifiques et historiens d'un support de recherche inédit et inespéré. » Et de conclure : « Le Chevalier de Vivens a souvent été décrit comme un homme d'esprit, de culture et cœur. On espère trouver des donateurs ayant autant de culture et de cœur. »

Amandine Gasparotto

Pour tous renseignements ou promesse de dons : contact@amisdeclairac.com

JUSTICE

« Il était notoire à Nérac que le drive de la drogue, c'était chez vous »

Le prévenu de 43 ans opérait la vente de stupéfiants via une ouverture dans le mur de son logement. Il a été reconnu coupable en comparution immédiate à Agen, hier, puis incarcéré

« Il n'y avait pas de prise de contact. On frappait à votre fenêtre, on demandait du cannabis ou de la cocaïne, on s'entendait sur le prix et la transaction se passait par le petit trou dans le mur. C'est bien ça ? » Confronté au résumé de la représentation au parquet, le prévenu acquiesce. Des dénégations aux aveux, il a fallu un passage en garde à vue puis une comparution, dans la foulée, devant la chambre correctionnelle du tribunal judiciaire

d'Agen. Hier, une haute silhouette dégarinée, vêtue d'un jean et d'un sweat à capuche, fait face aux juges. « C'était du dépannage pour payer ma consommation personnelle », assure le Néracais de 43 ans, jugé pour trafic de drogue et blanchiment associé. « Dans le cadre d'une procédure ouverte pour travail dissimulé, en août 2023, on retrouve 341 grammes de cannabis et 29 grammes de cocaïne. Les mois sui-

vants, une quinzaine de personnes vous désignent comme étant leur dealer. Le 17 avril dernier, nouvelle perquisition, les enquêteurs mettent la main sur 333 grammes de résine et 46 grammes d'herbe de cannabis, 24 grammes de cocaïne et 7 920 euros en espèces, dissimulés sous votre canapé... », insiste le tribunal.

Blanchiment

« L'argent, c'est parce que je vends du matériel agricole, en relation avec une concession du Gers. On me passe commande pour des envois au Maroc et en Afrique de l'ouest », justifie le quadragénaire, réfutant toute velléité d'enrichissement sur un trafic de stupéfiants, en dépit du calcul effectué par le

parquet : 25 000 euros sur le produit des ventes. « Il était notoire qu'à Nérac, pour la drogue, on allait se servir au drive, et le drive, c'est chez vous », oppose la présidente.

« Mon client dit qu'il a besoin d'être soigné. Les faits de vente de stupéfiants sont reconnus. En revanche, il n'existe pas de preuve de capitaux dissimulés issus d'un trafic à des fins de blanchiment », souligne M^e Grolleau pour la défense. Yousef Choukri a été reconnu coupable de toutes les infractions et condamné à trente mois de prison dont douze assortis d'un sursis probatoire. Le prévenu a été maintenu en détention et a interdiction de paraître sur la commune de Nérac, pour une durée de trois ans.

Mathilde Curien

Faits divers

Un homme retrouvé mort dans un ruisseau

Sérignac-sur-Garonne. Les secours ont été appelés jeudi, aux alentours de 22 heures. Le corps d'un homme de 95 ans a été découvert sans vie dans un ruisseau, à proximité de sa propriété. Sa famille, inquiète de ne pas voir rentrer le nonagénaire, a prévenu les gendarmes. La victime était partie tondre dans l'après-midi. Sur les lieux, son tracteur tondeuse a été retrouvé en aplomb du petit cours d'eau. Si la thèse accidentelle est privilégiée, un obstacle médico-légal a été posé. Un examen de corps devait avoir lieu hier.

Agression au couteau

Agen. Jeudi, vers 21 h 30, un homme né en 1979, sans domicile fixe, s'en est pris à deux individus rue Pierre-Paul-de-Riquet, au moyen d'un couteau. Heureusement, aucun blessé n'est à déplorer. Le quadragénaire a été placé en garde à vue avant d'être hospitalisé à la Candélie, en raison de troubles psychiatriques.

Les locataires agressent leur propriétaire

Sainte-Bazille. Un homme de 40 ans a été molesté après avoir reproché à ses locataires de faire trop de bruit, dans la soirée de jeudi. Deux femmes et un homme ont été interpellés et placés en garde à vue pour s'expliquer sur les faits.

Ivre au volant, elle finit dans un fossé

Cancon. 1,96 gramme par litres de sang. C'est le taux avec lequel cette automobiliste a été secourue, hier matin, alors qu'elle avait perdu le contrôle de son véhicule et fini sa route dans un fossé. Les gendarmes ont ouvert une procédure.

Vol de GPS agricole, la série continue...

Lamontjoie. Un exploitant agricole a constaté le vol de son GPS agricole, hier. Un larcin portant à une vingtaine le nombre de ces faits recensés sur le département depuis plusieurs semaines. La vigilance est de mise sur l'ensemble de la région, particulièrement touchée par ces infractions. Les forces de l'ordre recommandent de prendre les précautions d'usage et de signaler tout comportement suspect au 17.

Un pavillon de 150 m² s'embrase totalement

Cocumont. De gros dégâts matériels, mais aucune victime à déplorer. Hier, vers 1 h 30, les pompiers ont été appelés pour l'incendie d'un pavillon, avenue de l'Abouriou. La maison de 150 m², de plain-pied, était entièrement la proie des flammes à leur arrivée sur place. 14 soldats du feu, armés de trois lances, ont été nécessaires pour éteindre l'incendie, dont l'origine n'a pas encore été déterminée. Les occupants du logement étaient absents au moment des faits. La thèse accidentelle est privilégiée, sachant que le départ de feu a été constaté dans la pièce où se trouvait le compteur électrique.